

DÉCLARATION DE MANIFESTATION

Partie réservée à la mairie :	
Demande arrivée le :	
Traitée le :	
N° demande :	

CHAMP	N° demande :
Évènement nécessitant (cocher les case	es):
L'ouverture d'un débit de boissons	□ L'utilisation d'une salle communale □
Un arrêté de circulation ou de stationnement	☐ Une demande d'affichage ☐
Le prêt de matériel communal	
1- L'ORGANISATEUR, LE DÉCLARANT :	
Organisme :	Adresse :
Nom du représentant légal :	
Prénom du représentant légal :	Mail :
Fonction dans l'association :	Téléphone :
2- CARACTÉRISTIQUE DE LA MANIFEST	ATION:
Quelle manifestation organisez-vous?	
☐ Défilé ☐ Loto ☐ Vide-Grenier	rs □ Salon, congrès □ Fête, animation de quartier
☐ Opération commerciale ☐ Culturelle	☐ Sportive ☐ Fêtes des écoles
☐ Autre, précisez	
Nom de la manifestation :	
Nombre de personnes attendues :	Lieux:
Date(s) de la manifestation : le	<u>Ou</u> du : au :
Horaires de la manifestation (ouverture/fermetur	re): de:à:à:
3- DEMANDES RÉGLEMENTAIRES :	
Stationnement et circulation :	
Circuit routier emprunté (possibilité de joindre une c	artographie du circuit) :
Circulation interrompue/arrêtée : ☐ Non ☐ Ou	ıi, précisez les horaires et les rues :
Interdiction stationnement : ☐ Non ☐ Ou	ıi, précisez les horaires et les rues :
Débit de boisson : une autorisation est-elle envisa	agée? □ Non □ Oui
Si oui, précisez les types de boissons alcoolisées :	

4- LES BESOINS MATÉRIELS ET HUMAINS:

Le matériel demandé sera prêté en Qté Réponse fonction des disponibilités, selon le Demandée stock et la période de l'année, les Tables plastiques demandes doivent donc être faites au Dimensions: 1,84 m (6 personnes) plus juste et non au plus large pour satisfaire au mieux l'ensemble des Tables bois (Réservées aux usages demandes. extérieurs exclusivement) Dimensions: 2 m (8 personnes) Bancs plastiques Des moyens humains sont-ils **nécessaires?** □ Non □ Oui, précisez : Bancs bois Électriciens Barrières de sécurité Engins avec chauffeur poids lourds....... Podiums Tractopelle avec chauffeur...... 1 plaque : 2 m^2 / maximum : 64 m^2 Date(s) de montage/installation : le..... Câblage électrique intérieur Câblage électrique extérieur Grilles d'exposition Vaisselles: Couverts Date(s) de démontage/installation : le...... Assiettes plates Assiettes à desserts Verres Autre, précisez : Nombre de bénévoles présents (à aiuster selon l'ampleur de la manifestation): Au montage: Au démontage : **Pour le matériel** (Barrières, bancs, tables, podiums, câblages, ...): Pour la <u>vaisselle</u>: Retrait le vendredi à 13h30 Retrait le vendredi à 13h30 Retour le lundi à 9h00 Retour le lundi à 9h00 Aux Services Techniques, route de Baud **Au Restaurant Scolaire** Pour tout problème horaire: 02 97 66 44 54 Souhaitez-vous disposer d'un équipement communal? ☐ Spectacle - Espace 2000 - CB ☐ Terrain des fêtes - Espace 2000 - CB ☐ Sports - Espace 2000 - CB ☐ Salle Kermorio ☐ Salle Jo LE CHEVILLER ☐ Salle Multifonctionnelle ☐ Maison des associations ☐ Le OG ☐ Emplacements extérieurs, précisez : Pour rappel, le planning des salles est consultable sur https://grandchamp.mygrr.net/week all.php?area=1 Utiliserez-vous des moyens de cuissons? □ Non □ Oui ☐ Gaz Si oui, veuillez préciser : ☐ Electrique, nombre d'appareil : puissance :

Personne désignée responsable de la sécurité (coordonnées) :

5- AFFICHAGE, SIGNALISATION DE L'ÉVÈNEMENT :

 Affiches 116 cm (largeur) x 171 cm (hauteur) et affiches 80 cm (largeur) x 110 cm (hauteur) (2 affiches maximum) 		
Formats proposés	116 x 171 cm ou 80 x 110 cm	
Nombre d'emplacements souhaité	□1 □2	
Votre choix pour la taille des affiches	Affiches 116 x 171 cm : □1 □2 Affiches 80 x 110 cm : □1 □2	
Option affiche supplémentaire (en cas de disponibilité des supports)	□ Option pour 1 affiche supplémentaire 116 x 171 cm □ Option pour 1 affiche supplémentaire 80 x 110 cm	
2. Affiches A4 – 21 cm (largeur) x 29,7 cm (hauteur) (2 affiches maximum)		
Formats proposés	21 x 29,7 cm ou 29,7 x 42 cm (format A4 ou A3)	
Nombre d'emplacements souhaité	□1 □2	
Emplacement(s) souhaité(s)	□ Parvis de Ti Kreiz Ker □ Nouveau parking derrière la mairie (près de la Poste)	
3. Banderoles: 5 m (largeur) / 1 m (hauteur) (2 banderoles maximum)		
Nombre d'emplacements souhaité	□ Aucun □1 □2	
Emplacement(s) souhaité(s)	□ Entrée de Grand-Champ route de Vannes □ Entrée de Grand-Champ route de Baud □ Entrée de Grand-Champ route de la Madeleine	
En période de faible demande et d'empla lemandeuses pourront bénéficier d'un em	cements disponibles sur les structures, les associations placement supplémentaire.	
Option banderole supplémentaire (en cas de disponibilité des supports)	□ Option pour 1 banderole supplémentaire	

Quelques rappels...

Il est demandé aux organisateurs de veiller au respect des lieux, de s'assurer que les salles, leur environnement et le matériel mis à disposition soient rendus propres et en état de fonctionnement. Une vigilance particulière est demandée sur la fermeture des salles à l'issue de la manifestation/évènement.

<u>Demandes règlementaires</u>:

Les demandes règlementaires (autorisation de débit de boissons, arrêté de circulation) doivent être adressés **10 semaines avant l'évènement**.

- > Quelles catégories de boissons ? À l'occasion d'une manifestation, une association ne peut demander que des licences temporaires pour les catégories 1 (boissons sans alcool) et 2 (boissons fermentées non distillées : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, vins doux naturels, crème de cassis, jus de fruits ou de légumes fermentés).
- > Combien d'autorisations de débit de boissons à l'année ? L'article L. 3334-2 du Code de la santé publique a limité à cinq le nombre d'autorisations annuelles par association. Pour les associations sportives, le nombre est porté à 10.

Prêt de matériel:

Le matériel (tables, bancs, barrières, ...) est prêté en fonction des disponibilités et stocks :

- > Il est à récupérer au service technique « route de Baud », le vendredi à 13h30
- > Il est à ramener au service technique « route de Baud », le lundi à 9h00
- > La vaisselle est à retirer et à ramener au Restaurant Scolaire, le vendredi à 13h30 et le lundi à 9h00

Si les horaires ne convenaient pas, merci de contacter le 02 97 66 44 54 ou st.mairie@grandchamp.fr

Affichage:

La demande est à réaliser au plus tard 6 semaines avant la date d'affichage.

Les emplacements seront définis par les services techniques. En cas d'emplacements insuffisants pour répondre à l'ensemble des demandes, les informations seront priorisées comme suit :

- > Priorité 1: Informations communales et municipales (Grand-Champ)
- > Priorité 2 : Associations Grégamistes
- > Priorité 3: Communes et associations de Loc'h Communauté (Brandivy, Colpo, Locmaria-Grand-Champ, Locqueltas, Plaudren)
- > Priorité 4 : Associations extérieures